



US CAUNEILLE MOTO VERTE

575 chemin du campas
40300 PEYREHORADE

☎ 05.58.73.13.85

REGLEMENT PARTICULIER ENDURANCE TT QUADS - MOTOS des ARROQUES

Organisateur : US Cauneille Moto Verte 575 chemin de campas 40300 Peyrehorade

Date : Dimanche 17 juillet 2011.

Lieu : GUICHE (64)

Définition : épreuve se déroulant suivant la formule 1 pilote /1 quad sur une durée de 2h30 le matin d'une part et suivant la formule 1 moto/1pilote en ligue A ou B sur une durée de 3h00 et 1 moto/ 2 pilotes ou 2 motos/ 2 pilotes en ligue A ou B sur une durée de 4h00 l'après midi d'autre part. L'épreuve comptera pour le championnat de ligue d'Aquitaine d'Endurance TT Quad et Moto (Moto à condition de participer sous la formule 1 moto/1pilote)

Véhicules et classes admis :

Motocycles conformes aux normes FFM de 50 à 650 cc dans les classes suivantes :	
E1 : de 100cc à 125cc 2T et de 175cc à 250cc 4T	Vétérans (37 ans au 01/01/11)
E2 : de 175cc à 250cc 2T et de 290cc à 450cc 4T	Féminines
E3 : de 290cc à 500cc 2T et de 475cc à 650cc 4T	Duo : de 100cc à 500cc 2T ou 650cc 4T
Junior : (moins de 23 ans au 1er janvier 2011)	Espoir : de 50cc à 99cc 2T

Quads (véhicules à 4 roues dont les roues arrières assurant la propulsion sont montées sur le même axe rigide horizontal) conformes aux normes FFM (art 9 règlement national) de 125cc à 750 cc (2T ou 4T) dans les classes suivantes :

pilotes NCA	pilotes NCB	pilotes licence à la journée (1 épreuve)
	féminines.	Vétérans (37 ans au 01/01/11)

Les quads et les motos ne pourront pas rouler ensemble.

Compétiteurs : cette épreuve est ouverte aux pilotes titulaires d'une licence NCA (dénommés Ligue A en moto), ou titulaires d'une licence NCB ainsi que ceux ayant une licence une épreuve (délivrée sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an et du permis de conduire moto ou du CASM), dénommés Ligue B en moto.

Age des compétiteurs: age minimum 13 ans,

A partir de 13 ans (et - de 15 ans) 125 cc maximum Durée de l'épreuve > 1 heure donc: 2 coureurs, 90 mn maximum par pilote et 1h de pilotage consécutif maximum - un temps de repos de 45 mn minimum doit être observé.

A partir de 15 ans cylindrée Libre Durée de l'épreuve : 4h de pilotage consécutif maximum

Durée de l'épreuve : **Quads** : 2h30

Motos : 3 heures en solo (neutralisation d'1 heure après 1h30 de course), 4 heures en Duo

Engagements : les engagements des pilotes devront parvenir à l'US Cauneille Moto Verte au moins huit jours avant la course. Le droit d'engagement est fixé à 42 € pour les quads.

Le droit d'engagement pour les motos est fixé à : 32 € pour les solos, 52 € pour les duos.

Le nombre de concurrents admis est limité à 50 pour les quads et 200 pour les motos. (maximum admis simultanément en piste pour les essais et course) **Descriptif du circuit :** longueur 10 km ; largeur minimum 2 m ; largeur de la piste de départ 27 m ; celui ci étant composé d'une partie typée spéciale

✉ **Président :** MENTAVERRI robert

☎ 05.58.73.13.85 📠 05.58.89.16.13 Mail : USCAUNEILLE@INFONIE.FR



US CAUNEILLE MOTO VERTE

575 chemin du campas
40300 PEYREHORADE

☎ 05.58.73.13.85

banderolée ainsi que d'une partie typée liaison enduro, à parcourir dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Contrôle administratif et technique :

Le samedi de 16h à 20h et le dimanche de 7h30 à 8h30 pour les quads.

Le dimanche matin de 9h à 11h uniquement pour les motos.

Les pilotes devront présenter leur licence en cours de validité, ainsi que leur permis de conduire ou Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste.

Avant de prendre part aux essais chaque pilote en tenue et en possession de son casque homologué devra se présenter avec sa machine au contrôle. Chaque pilote devra présenter un extincteur à poudre. Une marque de peinture sera apposée sur le cadre, le silencieux et le bloc moteur ainsi que sur l'extincteur obligatoire.

Essais : séance obligatoire - de 9h00 à 9h25 pour les quads
- de 13h à 13h25 pour les motos

Dès la fin de chaque séance d'essais les machines seront placées sur la ligne de départ sans repasser au stand.

Départ : Heure de départ : 9h30 pour les quads le matin.
13h30 pour les motos l'après midi.

Ordre de départ : les numéros seront attribués par ordre d'arrivée des engagements, la ligne attribuée en fonction des numéros. La place sur la ligne sera tirée au sort lors du contrôle administratif. Les pilotes NCB ou licenciés une épreuve partiront en dernier.

Fin de course : La fin de la course sera donnée sur le concurrent en tête toutes catégories et classes confondues après expiration du temps de course réglementaire.

Classements : Le classement se fera de la façon suivante ; au nombre de tours, au temps, au franchissement de la ligne d'arrivée. Le pilote ayant effectué le plus grand nombre de tours, après décompte des écarts de départ sera déclaré vainqueur.

Prix : une coupe sera remise aux trois premiers de chaque catégorie. La remise des prix de la course Quads aura lieu à 13h00 celle de la course Moto aura lieu à 18h30.

Réclamations : Les réclamations devront être formulées par écrit au directeur de course dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats. Ces réclamations devront être accompagnées de la somme de 76 euros qui sera restituée au réclamant si le bien fondé de celle-ci est admis. Dans le cas contraire la somme sera reversée à la Ligue.

Assurance : Une assurance sera souscrite conformément à la législation en vigueur auprès de la compagnie : **ASSURANCE AUTO-MOTO VERTE à BORDEAUX**

Dispositif de sécurité : défini en commission de sécurité réunie par la sous préfecture de Bayonne

Officiels Directeur de course: IPUY Jean Pierre ODC 2ème degré 025210

- ✓ Jury : Président Christian ETCHEVERRY ODC 1er degré 009812
- Membres (Commissaires sportif) : Louise ETCHEVERRY OCS 2ème degré 009813 et Denis WAREMBOURG ODC 1er degré 024246

✓ Commissaires de piste: En nombre suffisant

VISA CLUB

VISA LIGUE

VISA F.F.M

✉ **Président : MENTAVERRI robert**

☎ **05.58.73.13.85** 📠 **05.58.89.16.13** Mail : USCAUNEILLE@INFONIE.FR